

APPEL DE DOSSIERS

Résidence artistique à Caraquet N.-B. du 1er au 30 septembre 2025

Date de tombée : vendredi 18 juillet 2025, à 23h59

Mission du centre d'artistes Constellation bleue

Diffuser l'art visuel actuel et voir au développement des arts visuels professionnels qui privilégient l'exploration.

Mandat

Offrir une programmation d'expositions, de résidences d'artistes, de projets et d'événements d'envergure régionale, provinciale, nationale ou internationale couvrant des champs diversifiés d'expériences visuelles, au bénéfice des artistes locaux, de ceux du Nord-Est du N.-B. et de la population en général. Contribuer à la professionnalisation des artistes en arts visuels. Développer des activités de médiation culturelle. Favoriser les pratiques de réseautage avec les centres d'artistes d'ici et d'ailleurs.

Projet de résidence d'artistes

La Baie des Chaleurs, habiter la mer intérieure

Ce projet de résidence d'artistes, d'une durée de 30 jours en septembre 2025, se déroulera à Caraquet, au Nouveau-Brunswick. Il accueillera trois artistes et un-e commissaire-mentor d'ascendances autochtone, acadienne, européenne et/ou mixte, qui exploreront les liens entre le réel et l'imaginaire en considérant la Baie des Chaleurs comme un lieu de rencontre et une porte d'entrée. Les artistes seront invités à parcourir le territoire, tant physiquement que métaphoriquement, et à s'immerger dans ce lieu, telle une mer intérieure. Le-la commissaire-mentor accompagnera les artistes durant la dernière semaine pour s'enquérir de leur démarche lors de discussions, d'échanges et des conseils sur leur travail.

Contexte sociétal et historique

Nommée la Baie des Chaleurs par Jacques Cartier en juillet 1534, c'est « Mowebaktabaak, » signifiant la grande baie, pour les Mi'kmaq. Habitant ses rives depuis des millénaires, ils vont accueillir depuis le XIIe siècle des navigateurs et des pêcheurs de passage, tels que les Basques et les Normands. Aux XVIIIe et XIXe siècles, des Acadiens de la dispersion, des Irlandais et des Anglais, attirés par les pêcheries et les ressources forestières, s'ajoutent à la population locale. En 2025, leurs descendants cohabitent dans un chapelet de villages, de villes et de communautés Mi'kmaq répartis sur les deux rives, où langues et coutumes se côtoient.

La Baie des Chaleurs est un lieu unique, dont la magnificence se déploie à travers sa géographie maritime. Cet immense bras de mer de 300 kilomètres est facilement navigable. Ses rives aux contours irréguliers entre la Gaspésie et la côte acadienne débouchent sur le golfe du Saint-Laurent. Quel que soit le rivage, le voyage offre des panoramas saisissants. On parcourt soit les vallons des montagnes bleuâtres et

arrondies des Appalaches gaspésiennes, soit les basses terres du Nouveau-Brunswick, avec leurs rivages serpentants la mer qui s'étend à perte de vue. Des deux côtés, on a l'impression de vivre dans une mer intérieure, coupée de l'océan lointain.

Problématique

Au début de ce millénaire, un monde ancien s'estompe. Les industries de la pêche et de la forêt, autrefois florissantes, voire surexploitées, sont aujourd'hui en déclin. Des paradigmes sociétaux nouveaux se profilent, d'autres s'atténuent. L'industrie traditionnelle cède sa place à de nouveaux secteurs, tels que la sphère numérique, qui offrent des possibilités novatrices. La vie culturelle s'intensifie et devient un vecteur social et économique déterminant. La conscience écologique et climatique, désormais ancrée, influence la gestion du territoire, du littoral, ainsi que la protection et la conservation des ressources halieutiques. La société se transforme sous l'influence du vieillissement de sa population et de l'accueil de personnes venues d'ailleurs. Les échanges avec les communautés Mi'kmaq reprennent. Un nouveau monde émerge et se redéfinit autour de la baie.

Devant cette problématique, les artistes sont invités à explorer les pistes suivantes pour aborder le présent et envisager l'avenir dans la région de la Baie des Chaleurs, y compris, mais sans s'y limiter :

- Porter un regard sur les habitants de la région et comprendre leur situation
- Parcourir et découvrir un territoire riche en diversité d'écosystèmes
- Considérer les dimensions économique et sociale de la région
- Explorer l'histoire complexe de la baie, depuis les premiers Mi'kmaq jusqu'à l'arrivée des Européens et la colonisation
- Explorer la sphère culturelle de la région et rencontrer les artistes locaux.

Lieu de la résidence : la région de Caraquet N.-B.

Les artistes

Ce que comprend la résidence pour les artistes :

- Un cachet de 4000 \$ par artiste offert pour la durée de la résidence
- Un montant de 2000\$ pour défrayer les matériaux
- Remboursement des frais de déplacement pouvant aller jusqu'à 500\$
- Deux cachets de 300 \$ lors des présentations publiques
- Le logement est fourni dans une maison située au centre-ville de Caraquet pouvant loger 4 personnes
- Un forfait quotidien d'une valeur de 70 \$ par artiste : 2100 \$
- Un cachet d'exposition selon CARFAC est prévu pour une exposition future à la Galerie Bernard-Jean au Centre culturel de Caraquet en 2026-27
- Un espace d'atelier est à la disposition des artistes ainsi que des équipements de captation et diffusion photovideo et des outils de menuiserie. Voir sur le site, les équipements fournis.

Engagement des artistes

Les artistes sélectionnés s'engagent à :

- Créer des œuvres sur place ou plus tard chez eux, conjointement ou individuellement
- Être présents 6 heures par jour pour la résidence, quel que soit le lieu d'exploration ou de création
- Être à l'aise pour converser en français, quelle que soit sa communauté d'origine
- Présenter publiquement leur démarche au début et à la fin de la résidence
- Remettre un rapport final à la Constellation bleue (300 mots max)
- Remettre la maison et le mobilier dans l'état à la prise de possession
- Créer une ou des œuvres qui seront exposées à la Galerie Bernard-Jean en 2026-27.

Documents à soumettre

- Un curriculum récent, trois pages maximum
- L'adresse du site internet si possible
- Résumé de la démarche artistique et l'approche proposée quant au projet, 350 mots maximum
- 10 photos numériques d'œuvres récentes. Les œuvres doivent être identifiées (nom, titre, année, médium, dimensions).

Le ou la commissaire-mentor

Ce que comprend la résidence pour le-la commissaire-mentor :

- Un cachet de 1000 \$ offert pour la semaine de consultation
- Remboursement des frais de déplacement pouvant aller jusqu'à 500\$
- Le logement est fourni dans une maison située au centre-ville de Caraquet pouvant loger 4 personnes
- Un cachet de présentation publique en fin de résidence de 300 \$
- Un forfait quotidien d'une valeur de 70 \$ sur 7 jours : 490 \$
- Un cachet de rédaction du rapport sur les consultations, de 800 \$.

Commissaire-mentor sélectionné-e s'engage à

- Être présent-e 6 heures par jour pour la résidence, soit en présence des artistes ou en processus de rédaction.
- Être à l'aise pour converser en français, quelle que soit sa communauté d'origine
- Présenter publiquement sa démarche à la fin de la résidence. Animer la rencontre avec les artistes réunis pour échanger sur leur pratique, leur expérience, leur défi, leur vision, leurs liens avec la thématique de résidence
- Rédiger et remettre un rapport final à la Constellation bleue qui documente la résidence, son déroulement, ses échanges. Le rapport sera imprimé plus tard par le centre d'artistes
- Garder la maison et le mobilier dans l'état à la prise de possession.

Documents à soumettre:

- Un curriculum récent, trois pages maximum
- L'adresse du site internet si possible
- Résumé de la démarche artistique et l'approche proposée quant au projet, 350 mots maximum
- 10 photos numériques d'œuvres récentes ou, des textes. Les œuvres doivent être identifiées (nom, titre, année, médium, dimensions).

Qui peut s'inscrire

Ce projet pilote s'adresse exclusivement aux créateurs et aux créatrices qui exercent leur art à titre professionnel. Il est offert à tous les artistes en art visuel du Canada, qu'ils soient des communautés francophones, anglophones ou des Premières Nations.

Critères de sélection

Les dossiers seront examinés par un comité formé d'artistes. Les principales qualités recherchées sont :

- La pertinence du projet proposé et sa faisabilité par rapport au lieu d'accueil
- Le caractère innovant et l'originalité de la démarche artistique
- Le potentiel d'impact du projet sur la carrière de l'artiste.

La résidence aura lieu du 1 au 30 septembre 2025

Date de tombée : vendredi 18 juillet 2025, à 23h59

Le Centre d'artistes la Constellation bleue fera parvenir les résultats le lundi 8 août 2025.

Adresse d'envoi :

Faire parvenir votre dossier à : laconstellationbleue@gmail.com

Pour plus de renseignements : 505-726-3422.

Il est à l'avantage pour les artistes et le/la commissaire d'être autonomes et motorisés pour se déplacer dans la région.

This project is open to artists who speak English or French, but the selected person must be able to speak, read and understand French. Applications may be submitted in either of the official languages.